



Procès-verbal
Le mercredi 22 mai 2002 - n° 103

10 heures

Présidente : Mme Louise Harel

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 10 h 02.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Brodeur (Shefford) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que le recours à l'octroi de contrats de moins de 25 000 \$ ne fasse pas l'objet d'une utilisation abusive.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Brouillet, premier vice-président, informe l'Assemblée qu'il a réparti le temps de parole pour la discussion de cette motion de la façon suivante : dix minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; cinq minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Brodeur (Shefford).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

22 mai 2002

À 12 heures, M. Brouillet, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 07.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Projets de loi du gouvernement

Mme la Présidente communique et dépose le rapport du Directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 218 Loi concernant la Ville de Chandler

Le rapport précise que le projet de loi peut être présenté à l'Assemblée mais ne peut être adopté avant le 23 juin 2002, sans le consentement unanime pour déroger à l'article 35 des Règles de fonctionnement.

(Dépôt n° 1164-20020522)

M. Lelièvre (Gaspé) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 218, Loi concernant la Ville de Chandler.

La motion est adoptée.

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 218 soit renvoyé pour consultations et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales et de la Métropole soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

22 mai 2002

Dépôts de documents

M. Boisclair, leader du gouvernement, au nom de M. Landry, premier ministre, dépose :

Le rapport annuel de la Société générale de financement, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2001.

(Dépôt n° 1165-20020522)

M. Boisclair, leader du gouvernement, dépose :

La réponse écrite à une pétition présentée le 10 avril 2002 par M. Duguay (Duplessis) concernant la cession du territoire nord-côtier.

(Dépôt n° 1166-20020522)

Dépôts de rapports de commissions

M. Pinard (Saint-Maurice), au nom de M. Lachance (Bellechasse), président de la Commission des institutions, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 1^{er}, 2, 7, 9, 14 et 15 mai 2002, a étudié en détail le projet de loi :

n° 54 Loi portant réforme du Code de procédure civile

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1167-20020522)

22 mai 2002

M. Paré (Lotbinière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 28 mars, 9 avril, 14, 16 et 21 mai 2002, a étudié en détail le projet de loi :

n° 65 Loi budgétaire n° 1 donnant suite au discours sur le budget du 29 mars 2001 et à certains énoncés budgétaires

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1168-20020522)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la Présidente, M. Boisclair, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Boisclair, leader du gouvernement, dépose :

Copie d'un communiqué de Heenen Blaikie SRL, en date du 22 mai 2002, concernant des précisions apportées par Me Patrice Vachon.

(Dépôt n° 1169-20020522)

À la demande de Mme la Présidente, M. Mulcair (Chomedey) retire certains propos non parlementaires.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Brodeur (Shefford) aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que le recours à

22 mai 2002

l'octroi de contrats de moins de 25 000 \$ ne fasse pas l'objet d'une utilisation abusive.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 100 en annexe)

Pour : **94** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Boisclair, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 95, Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance et la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance ;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 84, Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 103, Loi portant restrictions relatives à l'élevage de porcs, et poursuivre les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage ;
- la Commission de la culture, afin de poursuivre les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 104, Loi modifiant la Charte de la langue française.

M. Bissonnet, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'éducation se réunira en séance de travail afin d'organiser les travaux de la commission.

22 mai 2002

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, troisième vice-président, informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 23 mai 2002, sur une question adressée par M. Kelley (Jacques-Cartier) à M. Trudel, ministre responsable des Affaires autochtones, concernant les négociations avec les Innus et leurs répercussions sur les populations de la Côte-Nord, de la Basse-Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Trudel, ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, propose que le principe du projet de loi n° 92, Loi concernant la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 92 est adopté.

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 92 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture.

La motion est adoptée.

M. Trudel, ministre des Régions, propose que le principe du projet de loi n° 97, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Régions, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

22 mai 2002

Au cours de son intervention, Mme Normandeau (Bonaventure) propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

À 18 heures, M. Beaulne, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 23 mai 2002, à 10 heures.

La Présidente

LOUISE HAREL

22 mai 2002

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Brodeur (Shefford) :

(Vote n° 100)

POUR - 94

Arseneau	Brodeur	Gobé	Ouimet
Barbeau	Brouillet	Goupil	Pagé
Baril	Caron	Houda-Pepin	Paradis
(Arthabaska)	Carrier-Perreault	Jérôme-Forget	Paré
Beaudoin	Chagnon	Kelley	Payne
Beaulne	Charbonneau	Kieffer	Pelletier
Beaumier	Charest	Lachance	(Abitibi-Est)
Béchar	(Rimouski)	Lafrenière	Pelletier
Bédard	Chenail	Lamquin-Éthier	(Chapleau)
Bégin	Copeman	Laprise	Pinard
Bélanger	Côté	Leblanc	Rioux
Benoit	(La Peltrie)	Leduc	Robert
Bergeron	Côté	Legault	Rochon
Bergman	(Dubuc)	Legendre	Simard
Bertrand	Cousineau	Léger	(Montmorency)
(Charlevoix)	Désilets	Lelièvre	Simard
Bertrand	Deslières	Létourneau	(Richelieu)
(Portneuf)	Dion	Maltais	Sirros
Bissonnet	Dionne-Marsolais	Mancuso	St-André
Blanchet	Duguay	Marcoux	Thériault
Boisclair	Facal	Marois	Tranchemontagne
Bordeleau	Fournier	Ménard	Trudel
Boucher	Gagnon-Tremblay	Middlemiss	Vallières
Boulerice	Gautrin	Morin	Vermette
Boulet	Gendron	Mulcair	Whissell
Bourbeau	Geoffrion	Normandeau	Williams